



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, Tristan Roberti, Hang Nguyen, *Échevin(e)s* ;  
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Séance du 17.12.18**

---

**#Objet : Interpellation de Laura Squartini concernant les travaux de l'école la Futaie#**

---

Séance publique

Depuis plus d'un an maintenant l'école de la Futaie est en travaux. Nous avons, par le biais de Monsieur Charpentier, suivi ce dossier de près et qui a d'ailleurs fait l'objet d'échanges réguliers avec Madame Van Hecke anciennement aux commandes.

Pour se remémorer les faits, en août 2017 étaient entamés des travaux d'aménagement en vue de créer 2 classes supplémentaires ainsi qu'une salle polyvalente.

Peu de temps après, l'école faisait les frais d'un dégât des eaux résultat d'une part de la fragilisation de l'étanchéité des locaux, d'autre part de l'absence de protections sur le mobilier pourtant prévues et enfin, des intempéries du mois d'août. À charge ensuite pour le personnel enseignant de faire l'inventaire du matériel détruit qui serait couvert par l'assurance de l'entrepreneur. Madame Van Hecke assurant toutefois que ces contretemps ne devaient pas ralentir le chantier qui aurait dû prendre fin l'été dernier.

Ce chantier a par ailleurs posé problème en termes de propreté puisqu'en réquisitionnant la Chaussée de Boitsfort pour faire office de cours de récréation, Bruxelles-Propreté n'était plus en mesure de ramasser les poubelles de riverains ce qui engendra certains désagréments tels que devoir déposer ses poubelles aux extrémités de la rue, et qui finissaient bien souvent éventrées, jonchant le sol de détritrus. Problème qui, après 6 mois de plaintes des habitants, semble avoir été résolu via l'installation de containers et qui n'est plus d'actualité puisque la rue a été libérée.

Lors du dernier conseil en date du 20 novembre, après avoir fait état du "lot de difficultés" du chantier, Madame Van Hecke affirmait qu'il restait 5 jours de travaux à l'intérieur du bâtiment, et 10 jours à l'extérieur mis à part l'installation de la ventilation et la construction des meubles... Mais qu'en tout cas la rentrée de janvier se ferait dans ces nouveaux locaux. Que par ailleurs, une réunion était programmée fin novembre (il semblerait d'ailleurs que l'entrepreneur n'y ait pas assisté alors que sa présence était fortement souhaitée). Et pour finir, en ce qui concerne les classes endommagées lors du dégât des eaux, il était prévu que l'entrepreneur refasse la peinture et les meubles.

Enfin, concernant le montant global de ce chantier, Madame Van Hecke rappelait que le marché avait été attribué pour 812.000 eu alors qu'au départ il s'agissait d'une somme bien inférieure et qu'il était maintenant

à 870.000 eu. Alors même que la ventilation à finalement fait l'objet d'un marché parallèle ramenant ce poste de 89.000 eu HTVA à 42.000 eu HTVA.

Ce petit résumé étant fait, je souhaiterais vous poser les questions suivantes:

- Concernant les désagréments spécifiquement liés à la propreté, la situation est-elle maintenant effectivement rentrée dans l'ordre ?
- L'entrepreneur s'est engagé à refaire la peinture et le mobilier des classes endommagées par le dégât des eaux. Pouvez-vous nous communiquer la date à laquelle ces travaux seront effectués au plus tard ?
- Concernant l'assurance, y-a-t'il eu un inventaire des biens endommagés par le dégât des eaux? Il était question de matériel didactique, de machines, de livres et de documents divers. À combien ce préjudice est-il estimé ? Sera-t-il couvert? Si oui, l'assurance a-t-elle déjà procédé à l'indemnisation?
- Le chantier devant initialement se terminer pour l'été 2018, il a manifestement pris un retard considérable. Les travaux intérieurs et extérieurs qui devaient encore durer de 5 à 10 jours sont-ils à présent terminés?
- Quelle était la teneur de la réunion prévue fin novembre? Avez-vous une explication quant à l'absence de l'entrepreneur ?
- Concernant le montant de ce chantier, à combien s'élève-t-il au total à l'heure actuelle? Et à combien était-il provisionné au départ de ce projet ?
- Enfin, un planning strict a t'il été déterminé avec l'entrepreneur pour finaliser ce chantier qui de toute évidence perturbe le bon fonctionnement de l'école depuis un temps que l'on pourrait trouver long? Aujourd'hui pourriez-vous nous indiquer la date définitive à laquelle les enfants pourront intégrer les locaux ?

Je vous remercie d'avance pour ces précisions

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 18 décembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze